

CONSEIL ED CLESCO DU LUNDI 21 JANVIER 2019 14 H D31

17 présents + 3 procurations

➤ **L'Offre de Formation :**

Rappel : 100 heures de formation obligatoires

Plusieurs catalogues disponibles : UT2J, EDT, Transversaux

- Rapide Présentation des Formations de l'EDT par Clément Varenne

295 participants doctorants CLESCO l'an passé

- Les élus doctorants font remonter une synthèse d'identification des besoins de formation :

- multiplier et diversifier jours et heures des formations afin de favoriser l'accès au plus grand nombre des doctorants.

(La directrice de l'ED rappelle que 3 formations sont devenues obligatoires cette année : - Dépôt de la thèse pour les 3èmes années 3 h - Recherche bibliographique 1^{ère} année 3h- Ethique 1 jour-)

- Redondance de la formation : trouver sa documentation déjà suivie en Master de Recherche Sciences du Langage notamment.
- Cas de doctorants UPS à voir
- Eclaircissement autour des 9 jours obligatoires à l'EDT sur 3 ans pour les doctorant.e.s futur.e.s enseignant.e.s (arrêté 2016) : il est conseillé de commencer la formation EDT dès la première année même si pas d'heure d'enseignement à CLESCO la 1^{ère} année
- Mise en ligne du flyer et du power point sur le site Clesco demandé
- Difficultés à se retrouver dans les 7 champs thématiques dernièrement renommés par l'EDT, bascule automatique à l'insu de l'ED CLESCO ... : concertation à programmer avec le bureau de l'ED dans un premier temps puis avec l'EDT

Avis favorable de l'ensemble du Conseil pour une formation obligatoire sur la pratique de l'enseignement pour tous les doctorants avec une souplesse selon le besoin de chacun, sans effet rétroactif.

Une incitation par les Directeurs –rices de thèse est préconisée.

Une réunion sur ce sujet sera prévue.

Pour rappel : il a été voté en conseil de l'EDT la contribution forfaitaire maximale de 4 500 euros due par l'ED CLESCO pour les formations suivies ce qui à titre indicatif, correspond près de la moitié du budget de l'ED CLESCO.

➤ Organisation des activités de l'ED pour l'année 2019 :

- Conseil pour les attributions des CDU : jeudi 4 juillet 2019
- Dépôt dossiers CDU au plus tard le 01 juillet avant midi dans le bureau de la Responsable Du Service des Etudes Doctorales
- Date limite Soutenance Mémoire M2 pour candidature CDU CLESCO : mercredi 26 juin 2019
- Prochain Conseil ED CLESCO : Lundi 20 Mai 2019 de 14 heures à 17 heures principalement sur le Bilan Projet pour le HCERES
- Date présentation Doctorat à destination des Masters : Lundi 18 février 10h30-12h30 (salle D31)

➤ Format des thèses sur articles :

Format adopté par le conseil de l'ED ce jour :

- Une introduction théorique conséquente qui présente la problématique de la thèse défendue (une trentaine de pages minimum)
- + un minimum de 3 articles soumis dont 1 accepté dans une revue qualifiante relative au sujet (pour information à l'UPS, exigence de 2 articles publiés)
- + une discussion générale-conclusion

Si un des articles est en langue étrangère, 1 résumé en français de 10 % de la taille de l'article devra être joint

➤ Rappels des objectifs et des modalités de fonctionnement des comités de suivi de thèse :

(à la demande de certaines Unités de Recherche et des doctorants élus) :

Rappel : les informations figurent sur le site de l'ED Clesco

Rappel du fait que le comité de suivi de thèses un outil visant à aider le doctorant, un moment d'échange autour de son sujet de recherche avec des personnes compétentes en la matière.

Il est demandé de modifier une formulation relative aux rôles de chacun dans l'organisation du dit comité : « le directeur de thèse et le doctorant » organisent la composition et la logistique du CST.

➤ Budget pour la prochaine édition de la JSCDocs qui aura lieu le 25 mars en F417.

1 423 euros Adopté à l'unanimité

15 communications recensées ce jour

➤ Evaluation HCERES

Chaque directeur d'Unité peut obtenir sur Adum des informations fiables à compter du 01 février 2019.

➤ Questions diverses

- Budget de 3 000 euros envisagé pour le soutien à la mobilité internationale des doctorants

- Rappel des formalités relatives à l'examen des dérogations par la commission des thèses pour les inscriptions en 4^{ème} année

La commission se réunira en 2 temps : en juillet (à condition que les doctorants aient déjà déposé leur dossier de réinscription, puis en octobre)

➤ Date des élections des prochaines représentant.e.s des doctorant.e.s :

Mercredi 13 mars 2019 en salle D31

- Dépôt des candidatures : 26 février 16 heures dans le bureau de la RAF DED Bureau D150 bis

Myriam De Leonardis annonce qu'elle ne candidatera pas pour un second manda, donc un appel à candidature au poste de la Direction de l'Ecole Doctorale CLesco est lancé pour septembre 2020 ...

La séance est levée à 17h20.